



depuis 1975...



 **LIMOUSIN NATURE  
ENVIRONNEMENT**

**40 ans d'Histoire**

et ce n'est pas fini...



[www.lne-asso.fr](http://www.lne-asso.fr)



# Table des matières

Le mot du président .....	3
Éditorial .....	4
Présentation de Limousin Nature Environnement (LNE) .....	6
Un peu d'histoire .....	7
Les associations .....	8
Les locaux .....	13
Les salariés .....	14
L'accident financier .....	15
Publications et réalisations .....	16
Les actions et les réussites .....	18
Limousin Nature Environnement aujourd'hui .....	20
Témoignages .....	22

# Le mot du président

Même si j'ai accompagné la fédération depuis le début des années 1980, j'ai redécouvert, à l'occasion de cet anniversaire, toute son histoire. J'en retire un sentiment d'admiration envers tout ce qu'elle a fait en 40 ans. Cette plaquette ne fait resurgir que le sommet de l'iceberg (dont 90 % reste caché, non pas sous l'eau mais dans les archives de la Maison de la nature) et je laisse le lecteur imaginer ce qui n'est pas écrit, et les anciens revisiter leurs souvenirs.

Je voudrais rendre un hommage particulier à Pierre Dupuy, le premier président, de 1975 à 1984, président exceptionnel car atypique par rapport à l'idée qu'on pouvait se faire des défenseurs de l'environnement. Suite à son mandat, Pierre Dupuy a suivi pendant de nombreuses années les actions de la FLEPNa et sa disparition en 2012 nous a tous très attristés. Jacques Lamaud l'a remplacé de 1985 à 1992, puis Jean-Claude Bollinger, de 1992 à 2006, et enfin, Jean-Michel Ménard, de 2006 à 2014. Je ne suis qu'un modeste maillon dans cette chaîne mais je suis réconforté de savoir que Jacques et Jean-Michel sont toujours là ainsi que Marcel Bayle qui avait œuvré à la création de la FLEPNa en 1974. J'aurais pu allonger la liste des bénévoles dépassant les 30 années d'action à la fédération ou dans ses associations membres, je me contenterai de les remercier en bloc.

Mais tournons nous vers l'avenir, bien qu'aucune boule de cristal ne puisse nous le faire entrevoir. En ce début 2016, la création de la nouvelle région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, effective depuis le 3 mars, occupe une grande part de notre attention. Cette création va probablement entraîner des restructurations, des regroupements, des rassemblements, le pire serait l'immobilisme. Il conviendra en priorité de s'assurer que les missions et les emplois de la fédération et de ses associations membres soient sauvegardés. Forte de son histoire, de ses associations, de ses militants, Limousin Nature Environnement continuera son action au service de l'intérêt général, en suivant la devise de France Nature Environnement : nous serons partout où la nature a besoin de nous. Bonne lecture !

Michel Galliot

# Éditorial

4

À la création de la FLEPNa, en 1975, tout était à faire. Les premières lois sur la protection de la nature et sur l'encadrement des industries n'ont été adoptées qu'en 1976 et aucun organisme, aucune administration, aucune collectivité ne se préoccupaient sérieusement de l'environnement. La nature était une richesse qu'on pouvait exploiter sans retenue. Les termes d'environnement, de biodiversité ou de développement durable n'étaient pas popularisés.

Durant 40 ans, la FLEPNa a été de tous les combats en Limousin : pour une agriculture durable, pour une gestion responsable de la forêt, pour un aménagement durable du territoire, pour des transports collectifs, pour une réhabilitation complète des anciennes mines d'uranium, etc. La fédération s'est particulièrement investie dans la création des deux Parc Naturels Régionaux et la sauvegarde de deux sites (la tourbière des Duges, et l'étang des Landes), devenus Réserves Naturelles Nationales. La FLEPNa a donc lancé de nombreuses initiatives, parfois reprises ensuite par d'autres structures comme le Conservatoire des Espaces Naturels dont la création a été portée par la FLEPNa dès 1992.

Le mouvement associatif environnemental, dans lequel la FLEPNa, puis Limousin Nature Environnement (LNE), ont pris leur place à l'échelon du Limousin, est sans aucun doute à l'origine de la prise de conscience des risques liés à la pollution, à la perte de biodiversité, au changement climatique, à l'accumulation des déchets, à l'agriculture intensive, risques existentiels pour l'homme et ses sociétés. Que serait le Limousin sans l'action des associations de défense de l'environnement qui jouent leur rôle de contre-pouvoir face à une administration trop souvent absente, des élus souvent dépassés, un pouvoir économique ne voyant que le profit à court terme ? Pollution généralisée des rivières et du sol, destruction des paysages, disparition d'espèces végétales et animales...

L'action des associations a modifié peu à peu les comportements. Les élus ont partiellement pris en compte cette évolution et désormais, beaucoup d'actions sont du ressort des pouvoirs publics, tant nationaux que régionaux, départementaux ou communaux. Les déchets, le bruit, l'occupation des sols, la pollution de l'air, de l'eau, les paysages sont désormais surveillés, et la prévention de leur dégradation encadrée. De multiples établissements publics et organismes para-publics ont été créés tels l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques), les associations de qualité de l'air, les observatoires... Le traitement des déchets s'est organisé par des filières industrielles mais aussi par des structures émanant des collectivités.

La législation est venue encadrer les activités humaines avec les lois de 1976 et 1995, les lois sur l'eau, sur l'air, la Charte sur l'Environnement qui fait partie intégrante du bloc constitutionnel. Les directives européennes ont aussi fait avancer la défense de l'environnement : directive habitats, directive oiseaux, directive cadre sur l'eau... Des niveaux réglementaires de protection ont été définis et mis en œuvre en Limousin, même si la Région reste très en dessous de la moyenne nationale en terme de superficie d'espaces protégés (zones Natura 2000 en particulier). Le ministère de l'écologie a connu un essor important entre 1991 et 2002.

Malgré toutes ces avancées, notre environnement ne cesse de se dégrader. D'après la fédération de pêche de la Haute-Vienne, sur bien des bassins versants, les populations de truites sauvages se sont amenuisées depuis 40 ans, de façon parfois très importante, ce qui ne fait que refléter la dégradation des cours d'eau qui les abritent. Le mouvement associatif environnemental a donc plus que jamais sa place. Dans un monde dominé par l'économie et la finance, dont la vision d'avenir s'arrête à 5 ou 10 ans, la nature pèse peu, et la défense des générations à venir est souvent oubliée. Le monde associatif constitue un pilier de la nouvelle démocratie environnementale, et, sans les associations, certains principes de l'État de droit ne pourraient être effectifs. La conférence sur le climat qui s'est tenue à Paris en décembre 2015 a montré que même si la prise de conscience avait progressé, les actes ne sont pas au niveau des risques et des enjeux.



# Présentation de Limousin Nature Environnement

6

**LNE** est une fédération d'associations de protection de la nature et de l'environnement, qui a la particularité de rassembler aussi des adhérents individuels. Tous se retrouvent autour d'une même préoccupation : l'Écologie, projet environnemental, social et économique. Elle est administrée par des bénévoles et compte 10 salariés.

Les adhérents de LNE et de ses associations sont des observateurs attentifs de la nature. Leurs constatations contribuent à la connaissance de la biodiversité de notre région, au bénéfice de l'intérêt général. Ils apportent leur expertise dans tous les projets concernant l'environnement.

LNE joue aussi un rôle de médiateur civil en faisant entendre la voix militante dans de nombreuses commissions consultatives sur la nature, les paysages, l'agriculture, la chasse, les risques naturels ou technologiques, la santé, la gestion de l'eau. Habilitée par l'État pour participer aux débats sur l'environnement, LNE a aussi un rôle de sentinelle au regard du droit de l'environnement.

LNE assure une mission d'initiation à l'environnement auprès des jeunes et du grand public. Le Centre nature «La Loutre» accueille des enfants à la journée ou pour des courts séjours. Ses animateurs interviennent en milieu scolaire, conçoivent des circuits pédagogiques, participent à des événements festifs locaux. LNE est reconnue comme un acteur de l'Éducation à l'Environnement et dispose de 2 implantations :

**La Maison de la nature**, une vieille maison à colombage, dans le centre historique de Limoges, sur 4 étages partagés avec plusieurs associations. Location pour un prix symbolique par la mairie de Limoges.

**Le Centre nature «La Loutre»** sur le domaine des Vaseix à Verneuil-sur-Vienne, ancienne ferme rénovée, propriété du Département de la Haute-Vienne qui le met gratuitement à disposition de LNE pour ses besoins d'animation et d'éducation à l'environnement.

Le centre d'accueil de loisirs est ouvert environ 45 jours par an à la faveur des vacances scolaires pour des séjours d'une journée à quelques jours. Ce sont des séjours de loisirs en pleine nature axés sur des activités de découverte de la biodiversité naturelle. Ils sont encadrés par des titulaires d'un BAFA ou BAFD, ayant une compétence/motivation dans l'animation en pleine nature.

# Un peu d'histoire

À la fin de l'année 1974, un groupe de personnes, militants représentant 12 associations, lance l'idée d'un regroupement des associations œuvrant dans la protection de la nature. La Fédération Limousine pour l'Étude et la Protection de la Nature, la FLEPNa, est créée formellement le 31 mai 1975, ses statuts sont déposés trois jours plus tard à la préfecture de Limoges.

Aux côtés de Pierre Dupuy, le premier président, on trouvait des hommes et des femmes ayant une forte personnalité comme Michel Kiener, Philippe Pauliat-Defaye, futurs adjoints aux maires de Limoges, Jean Prevost, l'un des pionniers des missions françaises en Antarctique, ou Raymonde Bihl, toujours très prompte à menacer de «sortir les fourches» pour défendre l'environnement. D'autres membres fondateurs ont joué un rôle important au fil des années et sont toujours actifs dans la fédération, comme Jacques Lamaud et Marcel Bayle. Il faut mentionner encore Jean-Michel Ménard, premier vice-président en 1975 et qui détient le record de présence au bureau de l'association où il a été réélu sans interruption depuis 1986, mais aussi, parmi les membres fidèles du conseil d'administration, Isabelle Jacob et Guy Labidoire, sans oublier Aline Biardeaud qui s'est beaucoup investie dans la création du Centre nature. En 40 ans, près de 60 personnes ont été membres du bureau de la fédération, parfois pour une seule année, parfois pendant plus de 10 ans.

Cette création remporte un franc succès puisque près de 60 personnes assistent à sa première assemblée générale ordinaire, le 3 octobre 1976 à Tulle. Lors d'une conférence de presse, le 30 octobre de la même année, la FLEPNa revendique 24 associations, totalisant 5000 adhérents et lance une campagne intitulée « N'abîmons pas le Limousin ».

Fédération d'associations, la FLEPNa s'ouvre en 1982 aux adhérents individuels, permettant un engagement militant qui sera une aide considérable pour la vie du bureau de l'association.

L'adhésion à la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature, la FFSPN, date de 1976, ce qui insère la FLEPNa dans un mouvement national et accompagne la transformation du mouvement associatif qui, s'occupant essentiellement de connaissance naturaliste dans les années 1960, évolue vers une action environnementale dans tous ses aspects. En 1990, la FFSPN change de nom pour devenir France Nature Environnement. La FLEPNa fait de même en juin 2000 et prend alors le nom de Limousin Nature Environnement, LNE.

# Les associations

8

Il y avait 16 associations fondatrices de la FLEPNa en juin 1975, mais leur nombre passait à 24 en 1976, puis 37 en 1978, signe d'une belle progression. Dès l'origine, ont adhéré à la FLEPNa des associations « naturalistes », qui collectent des connaissances sur l'environnement naturel, comme la Société Mycologique du Limousin ou la Société Ornithologique du Limousin, des associations de défense locales comme l'association ASELCO (Association pour la Sauvegarde de l'Environnement pour Limoges et Communes Ouest) ou le Comité de défense de l'environnement et du cadre de vie de Népoules et de ses environs, des « clubs nature » regroupant des jeunes sensibilisés à la découverte de la nature, des associations scientifiques, l'AULEPE (Association Universitaire Limousine d'Etude et de Protection de l'Environnement), l'APBG (Association des Professeurs de Biologie et de Géologie du Limousin). D'autres associations ont adhéré, pour lesquelles la protection de l'environnement n'est pas l'objectif principal mais qui admettent qu'un environnement préservé est un atout pour leurs missions et pour la société en général, comme le Touring Club de France et l'Union Fédérale des Consommateurs, UFC Que Choisir, les clubs de Kayak, Radio-Trouble Fête, etc.. Beaucoup d'associations ont connu des évolutions durant toutes ces années, certaines ont été dissoutes mais quelques-unes sont toujours membres de la fédération, 40 ans plus tard, comme l'ASELCO ou l'APBG.

En 40 années, le nombre d'associations ayant adhéré à la fédération est considérable, et se chiffre à environ 140. Beaucoup d'entre elles ont eu une existence éphémère, liée à un problème ponctuel et local. Cependant la fédération a toujours veillé à ne pas prendre parti pour des intérêts particuliers, amenant les responsables de ces associations à réfléchir et agir pour l'intérêt général et élargir les thèmes qu'ils défendaient. En regardant les territoires couverts par ces associations, on peut faire le tour du Limousin, de Saint-Junien à Chambonchard en passant par Guéret et Saint-Pardoux les Cards, de Crozant à Turenne en passant par Laurière, Saint-Yrieix-la-Perche et la vallée de la Vézère. Pratiquement toutes les communes aux alentours de Limoges sont concernées : Panazol, Feytiat, Le Palais-sur-Vienne, Condat, Isle, Beaune-les-Mines et Bonnac-la-Côte, Chaptelat et, un peu plus loin, Eyjeaux, Solignac, Royères.

Bien entendu, les associations naturalistes ont encore une grande importance dans la fédération. Que ce soit pour les oiseaux avec la SEPOL (Société d'Etude et de Protection des Oiseaux en Limousin), les mammifères avec le GMHL (Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin), les libellules avec la SLO (Société Limousine d'Odonatologie) mais aussi les associations botanistes comme l'ALBL (Association Limousine des Botanistes Charles Legendre). Les jardiniers ont toute leur place, que ce soit pour les jardins populaires ou les défenseurs des pommes du Limousin, si nombreuses et si savoureuses.

Haute-Vienne	année d'adhésion
Club nature l'Écrevisse	1975
Association des Professeurs de Biologie et de Géologie du Limousin	1975
Société d'ethnographie Limousin Marche	1975
Touring club de France	1975
Comité de sauvegarde des bords de Vienne	1975
Société mycologique du Limousin	1975
Association pour la Sauvegarde de l'Environnement pour Limoges et Communes Ouest.	1975
Association de sauvegarde du site et de l'environnement de la vallée de la Vienne entre Aise-sur-Vienne et Saint-Victurnien ASSEVAV	1975
Syndicat de défense de l'environnement	1975
Club Soleil de Limoges	1975
Défense des consommateurs de la Haute Vienne	1975
ARIM Limousin Association de restauration immobilière du Limousin	1975
Union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative de la Haute Vienne	1975
Syndicat des étangs du Limousin	1976
Association de protection des monts d'Ambazac	1976
Association de défense juridique de l'environnement du Limousin	1976
Comité de défense de l'environnement et de la qualité de la vie de Népoulas et de ses environs	1976
Association universitaire Limousine d'étude et de protection de l'environnement	1976
Association pour la sauvegarde du site et de l'environnement des Monts de Blond	1976
Association de défense des arts occitans AD'OC	1976
Société ornithologique du Limousin. Jean-Claude Rouly	1976
Syndicat d'initiative de Saint-Léonard-de-Noblat	1977
Association intercommunale pour la défense de l'environnement du Val de Briance	1977
Vivre à Aix	1977
Club nature les écureuils (Aixe sur Vienne)	1977
Comité de défense de l'environnement et qualité de la vie du Boulevard Georges Clémenceau et prolongements	1978
Jeunes pour la nature Panda	1978
Études et chantiers	1978
Association pour la défense de Bâtiments et de sites	1978
Association de défense de l'environnement de Saint-Junien et de sa région/Saint-Junien environnement	1978

Défense des propriétaires et des intérêts communaux de Saint-Sylvestre	1978
Les amis du Moustier de Saint-Yrieix la Perche	1978
Société d'Étude et de protection des oiseaux en Limousin	1978
Association Bonnac défense	1978
Syndicat des agrobiologistes de la Haute Vienne	1979
Société de géologie du Limousin	1979
Association de défense de l'environnement Condat Briance	1979
Société d'ethnographie du Limousin et de la Marche	1980
Association de défense de la vallée de la Mazelle	1980
Les amis de la terre et de la Marche	1981
Les amis de Lastours devenue depuis l'ASPEL (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement en Limousin)	1981
Groupement d'achat de produits biologiques ou sains	1981
Ligue urbaine et rurale pour l'aménagement du cadre de vie des Français	1982
Organisation rurale de formation collective à l'économie	1983
Association de défense de la santé des consommateurs limousins	1983
Association pour la défense de l'environnement du lac de Vassivière	1983
Association pour la promotion du cycle et de la défense de ses usagers	1983
Groupement des pêcheurs sportifs	1984
Amis du mont Gargan	1984
Nature et Chemins Couzexoix	1984
Association socio-culturelle du lycée agricole de Limoges les Vaseix	1984
Association pour la mise en valeur et la protection de l'environnement de Bellac et sa région	1985
Horizons sauvages	1985
Association de protection du pays de Saint Pardoux	1985
Comité départemental d'action contre le bruit	1985
Montagne et sentiers	1985
CRÉATION	1985
Sauvegarde de l'espace Ciné-union	1986
Institut d'études occitanes	1987
l'Aurenzelle	1987
Association de sauvegarde de Jabreille les Bordes	1988
Association de défense de l'environnement de Royères	1989
Association pour la protection du cadre de vie des habitants de Panazol	1989

Sources et Rivières du Limousin	1989
Radio trouble-fête	1990
Briance environnement	1991
Association de défense du pays Arédien et du Limousin	1991
Les Amis des fleurs	1991
Comité de Défense de l'Environnement de la Commune de Feytiat /Feytiat environnement	1992
Bien être à Landouge	1992
Association des Générations pour le Respect de l'Environnement du Site de Teytejeaud et de ses Environs	1992
Les Jardiniers Naturels du Limousin	1993
Sauviat Environnement	1993
Société Limousine d'Odonatologie	1994
Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin	1995
Eyjeaux Environnement	1995
Association de Découverte du Patrimoine Paysager et Botanique du Limousin	1996
Nature et patrimoine du canton de Laurière	1998
L'Arbre à L'Estre	1999
La Sève de Condat	2000
Club Alpin Français	2000
Autour de nous	2003
Amicale Limousine des Botanistes Charles Legendre	2004
Les Croqueurs de Pommes de L'ouest Limousin	2005
SOS Faune Sauvage	2006
Syndicat des Apiculteurs du Limousin	2006
Les Jardiniers de la Haute-Vienne	2007
Association de défense de l'environnement et du cadre de vie à la Chapelle Blanche et dans les hameaux voisins	2007
Association de défense de l'Environnement de Marval	2009
Limoges Patrimoine Ancien	2009
ALDER Climat-Energie Association Limousine pour le Développement des Énergies Renouvelables	2009
Sauvegarde du Lac du Pont à l'Age	2009
Ecojardin des Roches	2009
Chlorophylle	2010
Patrimoine Cognac la Forêt	2010
Barrage Nature Environnement	2010
AIDIRCSAL dites «Isle aux Aguets»	2013
Compreignac rencontres nature	2014
Limousin Écologie	2014
Touche pas à ma campagne D19	2014
Véli-vélo	2014
Tour d'images	2014
Association pour la Défense des Usagers et Riverains de Grossereix	2015

Corrèze	année d'adhésion
Nature 19	1976
Association des techniciens supérieurs agricoles protection de la nature de Neuvic	1976
Comité de défense de la vallée de la Corrèze	1978
Association pour le défense de l'habitat Meymacois	1982
Association de défense des Monédières et de ses environs	1983
Comité de défense des gorges du Vaysse et de la vallée de la Loyre	1984
Comité de défense du bassin de la Vézère	1985
Protection et concertation	1989
Les amis d'Estivals	1991
Masseret environnement	1991
Association de défense de Chasteaux	1992
Vézère environnement	1992
Association CLIMAT	1994
Association pour la sauvegarde de la vallée du Brézou	1994
Turenne Environnement	1995
Corrèze Environnement	2009
Le Jardin Sauvage du Riant Portail	2009
Énergies pour demain	2010
SILVA	2014
Creuse	année d'adhésion
Club Nature La Souterraine	1976
le Moulin des apprentis	1982
Association creusoise des amis de la nature	1982
le Kayak club Marchois	1982
Association contre la pollution de la haute vallée de la Gartempe	1983
Asso pour la protection de la santé et de l'environnement du pays de Boussac	1983
Association de défense de Guéret sud-ouest 1988	1988
Guéret environnement	1990
Connaître et vivre (la Celle Dunoise )	1991
Comité de Sauvegarde de la Vallée de Chambonchard	1992
Comité de sauvegarde de l'environnement de Saint-Pardoux les Cards	1994
Brézentine environnement	1996
La Digitale – Jardins, Nature et Patrimoine	1996
CPN « Hérisson »	1996
Les Jardins de la Sédelle	2001
Pic noir	2005
Airelle Limousine	2005
La Gassolière	2008
REVE Val de Tardes	2009

# Les locaux

Le 17 janvier 1978, la FLEPNa peut disposer d'un local au 11 rue Jauvion, dans une maison appartenant à la mairie de Limoges, alors encore habitée par plusieurs locataires. C'est une maison située dans le centre historique de Limoges, d'un aspect quasi médiéval, construite en bois et torchis avec une façade en colombage. Le bail est signé le 17 janvier 1978 et la fédération est chargée de piloter la rénovation, grâce à des subventions des collectivités et de l'État. Une partie des travaux a été réalisée par des chantiers de bénévoles, gérés par l'association Études et Chantiers, au cours de week-ends bien occupés. En 1987, une salle d'exposition est ouverte au rez-de-chaussée de cette maison qui est baptisée « Maison de la nature ».

En 1982, le Conseil Général de la Haute-Vienne propose à la FLEPNa une ancienne métairie située sur le domaine des Vaseix dans le but de faire un centre d'initiation à la nature. Là encore, c'est la fédération qui réalise et coordonne le projet, en grande partie financé par le Conseil Général 87, ce qui, au fil des années, a permis de créer un site bien adapté à l'accueil du public et la découverte de la nature. Le Centre nature est fonctionnel dès l'été 1987 et il est inauguré officiellement en septembre de la même année. Depuis, la fédération n'a cessé ses actions d'éducation à l'environnement soit envers les jeunes, scolaires ou non, soit envers le grand public. Le Centre nature «La Loutre» est un lieu bien connu désormais de par le nombre d'enfants et d'adultes qui l'ont fréquenté. Il ne faut pas oublier dans cette liste la tentative de création de deux lieux dédiés à l'éducation à l'Environnement : celui du Moulin du Fieux à Saint-Goussaud, ouvert en 2003 mais abandonné en 2005, et celui de la Maison de la nature de Chabrignac projet des années 1995-1997.



Centre nature «La Loutre»



Maison de la nature

# Les salariés

14

Les nombreuses activités de la FLEPNa ont très vite dépassé les capacités des bénévoles et il a fallu rapidement avoir recours à des salariés. Dominique Naneix a été la première salariée de la FLEPNa, embauchée le 1<sup>er</sup> novembre 1981, remplacée en 1982 par Françoise Berne, puis par Jacqueline Émeris et Luc Fertard. Jean Seegers a pris le relais en 1986.

Pour assurer ses missions, LNE a utilisé de nombreux dispositifs d'aide, des objecteurs de conscience aux emplois jeunes puis les emplois associatifs. Ces dispositifs ont permis de professionnaliser les emplois pour déboucher sur des contrats permanents.

En 1986, le projet de centre d'initiation à l'environnement est bouclé et Jean-Jacques Rabache en est le premier animateur, il en est aujourd'hui le directeur. Laurent Roux sera peu après embauché pour gérer la Maison de la nature et animer le réseau des associations.

Le nombre de salariés a augmenté régulièrement, ils étaient 14 en 1996, 23 en 2003. Mais, suite aux difficultés financières du début des années 2000, LNE a dû clore des contrats ou même procéder à des licenciements, ne conservant que 8 salariés. Après quelques années, il a été possible de compléter cette équipe, constituée en 2016 de 10 salariés.

**Dernier constat : il semble que les salariés de LNE soient plutôt satisfaits de leur travail : on constate une grande stabilité dans l'emploi et la moitié de l'effectif affiche plus de 20 ans d'ancienneté.**

# L'accident financier

On ne peut passer sous silence les grosses difficultés financières qu'a connues LNE au début des années 2000. En fait, dès 2000, le retard de versement de subventions a fragilisé la trésorerie de LNE. Malgré des budgets équilibrés, ce déficit de trésorerie n'a pas pu être résorbé et a entraîné de gros retards de paiement de factures, voire de salaires. En 2004, face à cette situation, LNE s'est séparé de 6 salariés, a arrêté la gestion du Moulin du Fieux et a transféré la gestion du centre de sauvegarde à l'association SOS Faune Sauvage. Début 2005, LNE a déposé le bilan, avec demande de plan de redressement financier. L'association est repartie avec 9 salariés seulement et a réduit considérablement ses actions militantes, centrant ses activités sur le Centre nature «La Loutre». Heureusement, les anciens salariés ont retrouvé assez rapidement du travail.

Les partenaires financiers, l'État, l'Europe, le Conseil Régional n'ont pas abandonné la fédération pendant ces années difficiles, preuve de l'intérêt qu'ils portent aux missions qu'elle assume, et ce malgré l'expression de son désaccord sur certains projets.

Bonne nouvelle, 10 ans après, la procédure de redressement judiciaire est terminée et LNE est encore là. Une gestion rigoureuse et l'investissement des salariés ont été la clé de la réussite et c'est le point le plus positif à retenir de cet « accident de parcours ».



# Publications et réalisations

16

À partir du printemps 1985, la FLEPNa a publié sa revue Limousin Nature. Réaliser une revue bimestrielle représente un travail important et la publication a été arrêtée en 2000. Quelques numéros sont reparus en 2006 et 2007 mais il n'a pas été possible de maintenir cette parution. De 1998 à 2002, une revue interne, intitulée Inter-Notes, a été réalisée et s'est arrêtée après 25 numéros. Une autre revue a été expérimentée, intitulée La Loure info, de 1996 à 1998 mais seuls trois numéros ont pu être publiés.

La fédération a produit de nombreux documents, sur la faune, la flore. 13 livrets pédagogiques, 2 livres, de nombreuses plaquettes, souvent en collaboration avec certaines de ses associations.

Notons enfin la réalisation de 22 expositions, soit l'élaboration de plus de 270 panneaux.

Il faut aussi signaler la conception de nombreux sentiers d'interprétation permettant de découvrir les milieux traversés et la biodiversité qui y est attachée.

Quelques exemples...



**Les champignons sont des organismes vivants d'un roi forestier. Sans eux, les feuilles et le bois à terre ne seraient pas décomposés. De ce processus naît la fronde d'un nouveau monde végétal. Les champignons jouent un rôle essentiel dans le cycle de la vie et de la reproduction des arbres. Et que nous voyons pousser en automne n'est en fait qu'un organe de reproduction.**

**Le cycle de la vie d'un champignon**

Le cycle de la vie d'un champignon est composé de deux phases principales : la phase végétative et la phase reproductrice. La phase végétative est caractérisée par la formation de mycélium, qui se développe dans le sol et se nourrit des débris végétaux. La phase reproductrice est caractérisée par la formation de sporangies, qui produisent des spores capables de se disperser dans l'air.

## La trame verte et bleue

Le Conseil de l'Environnement a joué un rôle clé dans le processus de planification de la trame verte et bleue. Cette trame vise à protéger les grands types de milieux naturels, de la forêt à la forêt, en passant par les milieux aquatiques.

## Propreté urbaine

**Tonnages collectés sur Limoges Métropole**

- Ordures ménagères : 46 500 tonnes/an
- Déchets recyclables : 13 500 tonnes/an
- Verre : 5 000 tonnes/an
- Dechetterie : 26 500 tonnes/an

**Grâce à vous**

- Diminution des erreurs de tri
- Diminution de la production d'ordures ménagères
- 0,8 % d'emballages triés en plus ; baisse de 4 % de la taxe d'Entretien des Ordures Ménagères (TEOM).

**Les ambassadeurs**

- Information et sensibilisation des habitants et des agents Limoges Métropole
- Actions de terrain
- Vistes du centre de recyclage
- Interventions auprès d'écoles primaires, accueils de loisirs, associations, collèges, lycées, étudiants
- Mise en place du tri hors domicile lors de manifestations sportives ou culturelles
- Animations de stand

**10 kg de déchets par habitant et par an**

- Apport en déchetterie : 133
- Déchets recyclables : 53
- Verre : 24
- Total : 109

## Le champignon en quelques mots

Le champignon est un organisme vivant qui se nourrit des débris végétaux. Il est composé d'un chapeau, d'un pied et d'un anneau. Les spores sont les cellules reproductrices du champignon. La voile est une membrane qui se brise au moment de la formation du chapeau.

## Biodiversité floristique

**DE SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE**

Le paysage de la commune de Saint-Priest-sous-Aixe est fortement marqué par 4 éléments :

- La forêt des Loges aux peuplements forestiers variés et parfois anciens.
- La diversité composée des prairies permanentes et des terres. L'usage y est plutôt extensif.
- Le territoire forestier abrite une grande biodiversité floristique.
- La Vallée de la Vienne, qui joue un rôle essentiel dans la diversité de la végétation car des plantes peuvent descendre la vallée et d'autres peuvent la remonter.

L'entretien de ces quatre grandes unités paysagères fait que le territoire est varié. Par ailleurs, la présence de l'homme y est que trop forte. La commune compte près de 600 espèces végétales différentes ce qui est remarquable.

## Fonction climatique

On sait que les zones humides jouent un rôle important dans le cycle mondial du carbone. Elles peuvent stocker jusqu'à 10 % du carbone terrestre. On estime aussi que les tourbières, à drainage, la transformation par l'agriculture et la destruction des zones humides libèrent d'énormes quantités de dioxyde de carbone. Ce gaz, responsable à 60 % au moins de l'effet de serre, contribue au réchauffement climatique mondial.

## La vie du sous-bois

*Provenant-nous dans les bois*

**En début de saison le sol est encore chaud, les précipitations se font plus nombreuses, voilà les conditions idéales pour que les champignons puissent pousser. Ces êtres vivants fructifient en ce moment. Ils sont indispensables à la vie de la forêt. Mais d'ailleurs, pourquoi les chapeaux apprécient-ils la proximité de certains arbres comme le chêne ou l'épicéa ?**

*In the early autumn the ground is still warm, rainfall becomes more frequent and these are the ideal conditions for mushrooms to grow. This life form bears fruit at this time. They are essential to the life of the forest. But why do caps often like to be near certain trees such as the oak or the spruce ?*

## Pommes et autres Fruits de Terroir

**MORTEMART**

**2012**

**Dimanche 11 novembre**

**de 9h à 18h**

Journée organisée par les Chasseurs de Pommes de l'Chant Lamoignon (TEL : 05 55 40 47 88)

Entrée 2,50 € - gratuite pour les enfants

## Sentier d'interprétation de Mayéras

Le sentier d'interprétation de Mayéras est un parcours de découverte de la nature et de la culture. Il permet de découvrir les paysages, les milieux naturels et les traditions locales.

## Sur la route du point culminant de la Xaintaise

La recherche des petits frères cachés de la commune d'Iniac

**CÔTÉ PILE**

**Le puy du Bassin 709 m**

## Les oiseaux

**L'étang, la rivière et le milieu forestier environnant attirent bon nombre d'oiseaux. Parmi eux en voici quelques uns, saurez-vous les reconnaître grâce à ces indices ?**

# Les actions et les réussites

18

À sa création, la FLEPNa a mis en place de nombreuses commissions : aménagement des vallées, ordures ménagères, uranium, forêts, énergies nouvelles, routes, puis faune et agriculture en 1982 et enfin, chemins pédestres en 1984. Aucun aspect de ce qui fait notre environnement n'a été oublié durant ces 40 années, même si les priorités ont changé au cours du temps. Les sujets traités actuellement sont, entre autres, la biodiversité, le climat, les transports, l'agriculture et la forêt.

Il n'est pas possible de relater toutes les actions réalisées par la FLEPNa, puis par LNE. On peut en citer cependant quelques-unes :

- ▶ l'interdiction des épandages aériens de pesticides sur nos forêts (1976).
- ▶ la réalisation de grandes expositions sur les énergies nouvelles (1979), la protection de la nature (1982), suivies par d'autres expositions sur l'eau, les déchets, et la réalisation d'une salle dédiée aux expositions à la Maison de la nature au centre de Limoges.
- ▶ la première collecte séparée des papiers et cartons en 1981. Il s'agissait de prouver aux sceptiques, nombreux aussi bien dans les collectivités que dans les services administratifs, que les citoyens étaient prêts à accepter le tri sélectif des papiers et cartons en vue de recyclage. Certains se souviennent encore des va-et-vient effectués avec leur voiture personnelle entre le quartier où avait lieu cette collecte et l'entreprise chargée du recyclage. La FLEPNa a largement soutenu la création de la Boîte à Papier en 1990, structure d'insertion pour le tri des déchets.
- ▶ La mise en place d'un point de vente d'articles en papier recyclé (enveloppes, agendas, ramettes de papier, etc.) : FLEPNa diffusion.
- ▶ L'accueil du congrès de France Nature Environnement en 1986.
- ▶ La création des prix Gentiane et Chardon en 1984 pour mettre en avant les bonnes pratiques ou au contraire pointer les mauvaises. Ces prix seront décernés jusqu'en 2001.
- ▶ La création des premières foires écologiques en 1990, jusqu'en 1998, action en partie reprise par le réseau de l'agriculture durable avec les foires Coccinelle.



- ▶ La création, avec d'autres associations du monde agricole en agrobiologie, du Réseau pour une Agriculture Durable.
- ▶ La création d'un centre de soins pour la faune sauvage, en 1994, repris ensuite par l'association SOS Faune Sauvage.
- ▶ La création de l'association Espaces Naturels en Limousin, qui deviendra le Conservatoire Régional des Espaces Naturels, puis actuellement le CEN : Conservatoire d'espaces naturels du Limousin.
- ▶ la création d'un centre d'information et de documentation sur l'environnement à la Maison de la nature en 1999.

L'éducation à l'environnement a toujours eu une grande place dans les actions de la fédération. Même s'il est difficile de donner un chiffre précis, on peut estimer que plus de 50 000 enfants ont bénéficié des animations faites par les salariés et que le public adulte touché lors des animations, foires, salons ou autres manifestations dépasse les 200 000 personnes.

La fédération a réalisé un grand nombre d'études sur les déchets, que ce soit pour la collecte sélective ou le traitement. L'eau a également fait l'objet d'abondantes études, sur la Gartempe, la Vienne-amont et de nombreuses autres rivières de la région.

L'extraction de l'uranium, le stockage de produits radioactifs et, au delà, les risques liés à toute la filière, ont été des sujets qui ont mobilisé la fédération pendant des années. L'arrêt de l'extraction, qui a été décidé pour des raisons économiques et non environnementales, n'a pas fait cesser les problèmes pour notre région puisque celui des déchets n'est pas résolu. Il reste à gérer la pollution résiduelle, pollution qu'AREVA se refuse toujours à admettre, et ce dossier continuera à mobiliser les défenseurs de l'environnement pendant encore de nombreuses décennies.

Certaines actions ont gardé une actualité brûlante. Le premier conseil d'administration de la FLEPNa, le 30 juin 1975, voulait «sensibiliser le public sur l'intérêt qu'il y a à emprunter des moyens de transport autres que la voiture particulière pour se rendre au centre ville de Limoges (transports en commun, vélo) de lui redonner le goût de la marche à pied». Suite à l'Accord de Paris, pour limiter le réchauffement climatique, signé en décembre 2015 par 195 pays, LNE ne dit pas autre chose, 40 ans après.

Il faut aussi signaler la mise en place de la cellule juridique de LNE en 2007, en partenariat avec Sources et Rivières du Limousin, élément essentiel dans la préservation de l'environnement en vue de limiter les décisions contestables et demander à sanctionner certaines infractions ou délits. Pour finir, il faut noter que la fédération est fière d'avoir vu l'un des siens, Sébastien Genest, élu à la présidence de France Nature Environnement de 2005 à 2009.

# Limousin Nature Environnement aujourd'hui

20

En 2016, la fédération Limousin Nature Environnement se porte bien. Elle compte 37 associations membres directs et autant d'associations membres associés par leur adhésion à la fédération Corrèze environnement, à Guéret environnement et à Sources et Rivières du Limousin.

En 2016, l'effectif est de 10 salariés, dont 2 le sont au titre de l'Espace Info Énergie que gère la fédération depuis 2009. Ce service diffuse, sur le territoire de l'agglomération de Limoges et sur une grande partie du département de la Haute-Vienne, des conseils sur l'isolation thermique des logements, les énergies renouvelables, la sobriété énergétique associée à des économies au quotidien. LNE pilote le défi "Familles à Énergie Positive", un jeu-concours gratuit en équipe ouvert à tous ayant pour objectif de démontrer, en s'amusant, que, tous ensemble, il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre en participant à une action concrète, mesurable, et conviviale.

L'activité de LNE reste marquée par l'éducation à l'environnement et au développement durable. Durant l'année 2014, environ 11 000 personnes, jeunes ou adultes, ont été sensibilisées à la protection de l'environnement lors de différentes animations. Dans ce cadre, on peut citer les dimanches nature et surtout la quinzaine de la biodiversité, organisée depuis 6 ans au mois de novembre, pendant laquelle sont organisées de nombreuses animations, conférences, expositions, projections de photos et de films. Le Centre nature «La Loutre» est aussi un lieu ouvert aux nombreuses associations de la fédération, qui y assurent des animations ou y tiennent des réunions.

Si la Maison de la nature, rue Jauvion, correspond bien à l'esprit défendu au sein de LNE depuis sa création, il faut cependant regretter que les moyens manquent pour en faire un lieu de travail moderne et adapté aux contraintes énergétiques et offrant des conditions de travail agréables pour les salariés. Cela explique d'ailleurs le choix des deux principales associations de LNE, la SEPOL et le GMHL, qui comptent 10 salariés, d'aller s'installer dans de nouveaux locaux, très fonctionnels, à Aix sur Vienne. Mais les locaux du centre ville restent ouverts à toutes les associations environnementales qui ont besoin de lieux de réunion à Limoges.

L'activité que l'on peut qualifier de militante et revendicative reste fournie, l'année 2015 ayant été marquée par le thème du climat avec l'accueil en France de la COP21, 21<sup>e</sup> conférence des

Nations Unies sur ce sujet. LNE a largement contribué à l'organisation du village des alternatives au changement climatique, Alternatiba, en septembre 2015 à Limoges. Les transports restent une préoccupation majeure de la fédération qui ne partage pas la vision d'une grande partie de nos dirigeants, ceux-ci s'obstinant à favoriser le développement de l'usage des voitures et des camions et portant le projet de LGV Limoges-Poitiers que LNE estime contraire à l'intérêt de la région dans une vision d'avenir pour les générations futures.

Même si l'usage des pesticides est moins important en Limousin que dans d'autres régions, LNE agit pour faire diminuer cet usage, en particulier dans le domaine de l'arboriculture. La politique de soutien à la Golden du Limousin, cultivée à grand renfort de pesticides, est un échec environnemental, tant sur le plan de la santé publique que pour l'image de notre région, et à plus ou moins long terme, un échec économique pour le monde agricole. Depuis 2009, LNE coordonne au niveau régional l'opération "Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages" menée en partenariat avec les Centres Permanents d'Initiation à l'Environnement (CPIE) de Creuse et de Corrèze, la fédération Corrèze environnement et la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Limousin. Cette action consiste à accompagner les collectivités engagées (plus de 160 à ce jour) à abandonner l'usage des pesticides dans la gestion de leurs espaces. Le Plan Ecophyto régional a valorisé cette démarche dans son bilan et sa communication (films, plaquettes, formation ...).

LNE a largement participé aux consultations pour la création du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) qui définit les réservoirs de biodiversité de la région et les corridors permettant les déplacements des espèces, animales ou végétales, entre ces réservoirs.

La création de la nouvelle région amène les associations à se structurer et LNE est l'un des membres fondateurs de la confédération FNE Sud-Ouest Atlantique, créée le 3 mars 2016. Ce rapprochement avec la SEPANSO (Société pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest) et Poitou-Charentes Nature, est essentiel pour porter la voix des associations de défense de l'environnement sur tous les sujets touchant ce nouveau territoire. Cela marque également une étape supplémentaire de l'intégration de LNE dans le réseau de France Nature Environnement, qui nous apporte toute la force de ses moyens techniques et nous fait profiter de sa notoriété incontestable. Bien entendu, cette création ne remet pas en cause les actions et la légitimité de LNE sur son territoire du Limousin.

Pour réaliser toutes ses actions, Limousin Nature Environnement a été soutenue, en 2015, comme depuis de nombreuses années, par l'État, la Région Limousin, l'Ademe, le Département de la Haute-Vienne, Limoges Métropole, la ville de Limoges, les Agence de l'eau, l'Europe. Ces aides sont essentielles à la réalisation de ses missions que l'on peut apparenter à des missions de service public déléguées à LNE ou à ses associations.

# Quelques témoignages

22

## Tranche de vie, en vrac... Jean-Claude Bollinger

- Je n'ai pas fait partie des fondateurs de la FLEPNa.
- Je ne viens pas d'une association naturaliste, ni d'une association de défense ; mais j'ai été élu comme représentant des adhérents individuels.
- Je n'étais pas fait pour diriger une entreprise ; pourtant, en tant que Président de LNE, j'ai eu jusqu'à 23 salariés sous ma responsabilité.
- J'ai pu mettre en relations mon activité associative militante et mes connaissances scientifiques (environnement industriel et pollutions chimiques).
- Mon bureau à la Faculté des Sciences est devenu le siège social de la FLEPNa, quand j'ai été élu secrétaire général adjoint en 1985.
- J'ai travaillé avec de nombreuses autres associations régionales et fédérations de FNE, où j'ai rencontré des gens passionnés et passionnants.
- Pendant près de 10 ans, les réunions de Bureau de LNE étaient consacrées à essayer de régler des problèmes financiers et non, comme on l'aurait préféré, à préparer des actions pédagogiques ou d'information du public et des élus.
- J'ai participé aux premiers recrutements de salariés permanents du Centre nature «La Loutre».
- J'ai été obligé de licencier, pour raisons économiques, des salariés qui étaient des amis, et qui donnaient toute satisfaction.
- Hélas, l'expérience d'un Centre nature au Moulin du Fieux (23) n'a pas duré.
- Je n'ai pas réussi à persuader le Maire d'alors, en 1992, de faire de Limoges la première ville de France à récupérer et valoriser les bouteilles d'eau en PVC.
- Je/Nous avons réussi à persuader le Maire de Limoges d'alors de nous autoriser à nous installer sur la Place de la République, pour la 1<sup>o</sup> Foire Écologique, en Septembre 1990.
- Je n'ai jamais réussi à contrer le développement des activités nucléaires de COGEMA (devenu AREVA) en Limousin, ni à convaincre certains élus de nous suivre dans cette voie.
- J'ai découvert la vie politique (au sens premier du terme : la vie de la cité et de la société) par des relations suivies avec les administrations de l'État, de la Région, du Département, des communes et avec les élus.
- LNE a pratiqué, et elle a été la première en France au début des années 1990, la "négociation environnementale" avec quelques industriels, dont International Paper à Saillat-sur-Vienne (87) lors de leur projet d'agrandissement.
- J'ai consacré 21 ans de ma vie à la FLEPNa/LNE, ça a été superbe, je ne regrette rien !
- Je suis heureux de savoir que LNE continue sa route avec succès.

à bientôt pour les 50 ans de la FLEPNa !

Avec les fidèles amitiés de Jean-Claude BOLLINGER

## Je me souviens... Jean-Michel Menard

**Je me souviens**, nous étions une poignée, en 1975, dont Pierre Dupuy et Jacques Lamaud, les deux premiers présidents de la FLEPNa.

**Je me souviens** des premières réunions où de plus en plus de monde venait, chacun sentant un besoin d'agir pour «notre» Nature et notre environnement, même si l'écrasante majorité des limousins pensait que les problèmes étaient loin de chez eux.

**Je me souviens** des premiers sujets qui, me semble-t-il, revenaient en permanence dans nos débats, concernant les questions d'enrésinement massif et d'exploitation de l'uranium, et bien évidemment beaucoup d'autres qui se révélaient peu à peu.

C'était sans doute prémonitoire, mais un événement très important allait se produire en 1976 : la loi d'intérêt général sur la protection de la nature, puis tous les textes qui en ont découlé, et dix ans plus tard un autre événement, dramatique, l'accident de Tchernobyl, alors que nous fêtions nos dix ans à Limoges pour le congrès de France Nature Environnement !

**Je me souviens** de nos combats et de certains actes symboliques, comme cet arrachage de quelques plants de chênes rouges d'Amérique à Vassivière aux côtés du troisième président de LNE, Jean-Claude Bollinger.

**Je me souviens** des réalisations concrètes, comme la Maison de la nature, un «luxe» pour l'époque, le Centre nature «La Loutre», la création du Conservatoire des Espaces Naturels, etc...

La Fédération en même temps s'est professionnalisée, permettant ainsi aux bénévoles et salariés d'œuvrer pour la même cause commune, elle s'est diversifiée, avec la création de nombreuses associations adhérentes, spécialisées chacune dans son domaine, dans l'intérêt de tous.

**Je me souviens** du coup dur de la décision du redressement judiciaire pour dix ans, juste avant que je ne devienne le quatrième président de LNE, redressement qui vient de s'achever avec bonheur début 2016.

Car les actions que nous menons, quelles qu'elles soient, justifient souvent des moyens humains et matériels importants, et ce sont de véritables actions de service public qui ne sont pas toujours reconnues et encouragées au niveau qui conviendrait.

Nous vivons une époque difficile où, après avoir vu progresser le droit de l'environnement, force est de constater qu'il recule, et c'est pour cela que les quarante ans de LNE sont importants pour affirmer notre détermination.

**Je me souviens** que l'union fait la force : nous l'avons prouvé dans le passé par l'apport de tous nos adhérents, qu'il s'agisse des associations ou des individuels, et la compétence et l'implication de nos salariés.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de fédérer le plus grand nombre de forces vives en Limousin, associations constituées et citoyens, et d'aller tous dans le même sens pour défendre «notre» nature et notre environnement, dans le grand mouvement de France Nature Environnement.

Jean-Michel Ménard

## Anniversaire des 40 ans de LNE : 1975-2015

C'était il y a 40 ans, c'était hier... Jacques LAMAUD

Il fallait bien de la clairvoyance, du sens de l'intérêt général et même du courage pour que plusieurs associations environnementales de notre région se réunissent au cours de l'année 1974 à plusieurs reprises afin d'étudier la meilleure façon de s'unir pour lutter contre les causes de la pollution et de la destruction de la nature.

Et c'est le 31 mai 1975, dans le centre culturel municipal Jean Gagnant de Limoges que 12 associations de défense de l'environnement et de la nature décidèrent de se fédérer lors d'une assemblée générale fondatrice.

Assistaient à cette réunion plusieurs représentants de la Fédération de Pêche de la Haute-Vienne qui jugea bon de ne pas adhérer (malgré les cas avérés de pollution de rivières) estimant selon les dires de leurs responsables de l'époque dont je me souviens parfaitement des paroles : «Vous aurez sûrement besoin de nous mais nous ne voyons pas en quoi nous aurions besoin d'adhérer à votre fédération trop généraliste à notre goût ». Prémonition sur l'indépendance d'esprit qui allait animer depuis cette date la FLEPNa, ce qui n'était pas le cas des fédérations de pêche, toujours très promptes à transiger avec les pollueurs, et peu perspicaces sur la globalité des causes des problèmes environnementaux...

**Nous nous devons donc d'adresser un merci à tous les pionniers de cette année-là qui ont permis de lancer la FLEPNa** : merci à Pierre Dupuy, Jean Yves Viau, Alain Sortet, Jean Levet, Laurent Soutenet, Hubert Catoire, André Servant, Askolds Vilks, Régis Rampoux, Guy Courteix, Michel Kiener, Jean Prévost, Jean-Michel Ménard, Marcel Bayle, Bernard Vareille, Maurice Robert, Axel Gesthem, Jean Claude Rouly, Marcel Galtier, Jean Claude Chataur, Raymonde Bihl, Christian Pénicaut, Guy Jouanny, Maurice Defaye (le seul paysan de l'assemblée qui représentait déjà dignement l'agriculture biologique, ce qui montre qu'à l'époque tous les paysans n'étaient pas encore dans le moule et que certains étaient même très en avance sur leur époque !)... : qu'ils soient décédés depuis ou encore vivants ne change rien à leur mérite : ils ont agi et pas gémi, apporté leur pierre (souvent beaucoup de leur « temps libre ») à la création d'une structure qui se révèle encore très utile aujourd'hui, même si les fondamentaux de la destruction de la nature et de l'environnement sont toujours là !

Bien sûr, ces pionniers furent rejoints dans les années suivantes par d'autres militants très efficaces : Aline Biardeaud, Jean Claude Bollinger ou Michel Galliot.

Quant à moi, en 1975, je représentais les jeunes de 12 à 17 ans aux côtés de François Narbonne, Philippe Peyjou, Michel Barataud, Philippe Hubert, Pascal Coussy, Pascal Roiffé, Philippe Lacorre et quelques autres, réunis dans le **Club Nature l'Écrevisse**, club de jeunes qui avaient compris qu'il fallait défendre la nature si nous voulions pouvoir l'observer avec ravissement encore longtemps. Nous mêlions des actions concrètes de protection à des actions de sensibilisation du grand public : nettoyage de décharges sauvages, expositions sur les animaux en danger, pétitions, sorties d'observation, nettoyages de sentiers pédestres et de ruisseaux, et même travaux de rénovation de la future Maison de la nature de la rue Jauvion à Limoges : ce qu'on qualifierait aujourd'hui de taudis nous a bien servi

d'abord pour apprendre à rénover un bâtiment ancien et ensuite de local de réunions. Nous étions en quelque sorte issus du bouillonnement d'idées d'après mai 68 qui s'est prolongé pendant des années et qui a pour la première fois donné la parole aux jeunes et à ceux qui voulaient bousculer l'ordre établi et l'idée qu'il n'y avait pas d'autre choix que de produire, de consommer et de polluer toujours plus. Nous voulions changer le monde, au moins celui à notre portée, et nous avons en partie réussi : tout dépend à quel niveau on met le curseur !

### **Et aujourd'hui en 2016, quel bilan tirer de cet engagement ?**

De l'eau a beau « être passée sous le pont », les raisons qui ont conduit il y a 40 ans à la création de la FLEPNa, (Fédération Limousine pour l'Étude et la Protection de la Nature aujourd'hui rebaptisée Limousin Nature Environnement (LNE)) sont tellement toujours autant d'actualité que si elle n'existait pas, il faudrait la créer !

**1) Certes, nous avons «sauvé quelques meubles» fragiles de la «maison nature»** : empêché ici un chemin public d'être aliéné, là une carrière de se faire (ex : la carrière de gabbro de Sauviat sur Vige qui aurait anéanti la forêt d'Epagnes), là une mare de disparaître, là un grand projet inutile et dévastateur de voir le jour (ex : le circuit automobile de St-Genest-sur-Roselle) ; fait fermer quelques décharges plus ou moins sauvages, fait évoluer l'attitude de décideurs face à la faune sauvage, souvent ignorée ou méprisée, (comme ces nichoirs artificiels à chauves-souris qui ont été posés par les aménageurs lors de la réfection de ponts qui supprimaient les interstices favorables à ces animaux), sauvé des variétés de fruits de la disparition...etc...etc.

**2) Certes, nous avons été des catalyseurs au sens chimique et biologique du terme, c'est-à-dire que nous avons accéléré des réactions qui se seraient produites sans nous, mais beaucoup plus lentement.**

Quelques exemples :

**a)** Si Limoges a été une des premières villes de France à mettre en place la collecte sélective des déchets ménagers en vue de leur recyclage, c'est grâce à une pression et un effort important de persuasion de la FLEPNa qui a été jusqu'à organiser en 1980 une expérience de collecte sélective des papiers et cartons à Limoges, week-end où nous avons récolté plus de 120 tonnes grâce à une opération exemplaire qui a fait participer des dizaines de bénévoles.

**b)** Nous avons accéléré le développement de l'agriculture biologique dans notre région en organisant seuls pendant une dizaine d'années une foire écologique annuelle en plein centre de Limoges, là encore grâce à des dizaines de bénévoles, avant de passer le relais aux organisations d'agriculteurs bios.

**c)** Nous avons été à l'origine, grâce à un gros travail d'étude et de persuasion des pouvoirs publics locaux, de la création du Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin qui a permis de sécuriser le devenir de nombreux espaces naturels remarquables depuis 25 ans.

**d)** Nous avons apporté une contribution pédagogique importante à la loi qui prévoit qu'en 2020 aucun pesticide ne pourra plus être répandu dans les espaces publics, grâce à l'exemplaire opération de la charte « objectif zéro pesticide » qui a déjà séduit plus d'une cinquantaine de collectivités locales dans notre région.

**e)** Nous (les Croqueurs de Pommes par exemple) ne sommes pas pour rien dans l'actuel extraordinaire regain d'intérêt du grand public pour les variétés anciennes de fruits et tout particulièrement celles qui

sont naturellement résistantes aux parasites et maladies : nous sommes sollicités de toutes parts et ce qui nous fait le plus plaisir c'est de voir des professionnels de l'agriculture nous demander conseils...

**3) Cependant, sur les grands projets portés par des politiques de long terme ou des lobbies très puissants nous n'avons évidemment pas pu faire changer le cours des choses :**

**a)** Nous n'avons pas pu empêcher le développement du nucléaire ni celui des mines d'uranium (avec pourtant les dégâts écologiques et économiques qu'on constate aujourd'hui)...

**b)** De même, nous n'avons pas pu freiner la frénésie d'équipements autoroutiers liée au développement du trafic de marchandises par camions (avec pourtant les dégâts écologiques et économiques qu'on constate aujourd'hui)...

**c)** De même, nous n'avons pas pu freiner l'industrialisation de l'agriculture, quasi exclusivement menée par une Europe aux mains des lobbies (avec pourtant les dégâts écologiques et économiques qu'on constate aujourd'hui)...

**d)** De même, nous n'avons pas réussi (de peu...) à empêcher la construction de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Limoges (avec pourtant les dégâts écologiques et économiques qu'on constate aujourd'hui)...

**e)** De même, nous n'avons pas eu la présence d'esprit d'empêcher la création du faux label de qualité «AOP Pommes du Limousin», véritable tromperie du consommateur qui désigne exclusivement une variété fragile (et donc hyper-pesticidee) et qui n'est pas d'origine limousine -la Golden- comme «produit typique du terroir» ! (avec pourtant les dégâts écologiques et économiques qu'on constate aujourd'hui)...

Il reste donc du pain sur la planche pour les militants actuels et futurs de LNE et de FNE, car, de plus en plus, les problèmes écologiques d'aujourd'hui se jouent à l'échelle européenne et encore plus à l'échelle mondiale, même si une partie de la solution (mais malheureusement pas toute) se joue au niveau local, celui des « Colibris » chers à Pierre Rhabi : *nous avons fait et continuerons à faire ce qui est à notre portée, dans la mesure de nos moyens, pour, à défaut de sauver le monde, faire en sorte que nous ayons la tête haute et que nous ne sombrions pas dans le désespoir.*

Surpopulation, épuisement des ressources, pollution généralisée par des molécules toxiques, dégradations irréversibles des écosystèmes, disparition des espèces, apartheid de la Nature (comme le disait le regretté François Terrasson, venu plusieurs fois à Limoges à l'invitation de la FLEPNa)... l'emportent toujours et encore sur sobriété, recyclage complet, arrêt des molécules artificielles, diminution des impacts sur l'environnement, techniques en harmonie avec la nature, cohabitation avec la faune sauvage...

Je me souviens d'un dessin de 1974 de l'association nationale «Jeunes et Nature» dont le club l'Écrevisse fut longtemps membre : un grand-père commentait en ces termes à son petit fils un livre d'images du temps de sa jeunesse : «...et ils avaient des ailes et ils volaient dans les arbres en chantant...». Mon vœu le plus cher est que la situation de ce dessin prophétique ne se réalise pas !

Jacques LAMAUD

## Réflexions au détour d'un anniversaire... Marcel Bayle

1975 : je les revois, ces très jeunes chanteurs du Club l'Écrevisse, improvisant une chorale à la gloire de la Nature lors de l'AG constitutive de la FLEPNa. Quelques années après, deux d'entre eux allaient révéler leurs talents de meneurs d'hommes décidés à protéger l'environnement naturel dans l'intérêt des humains. L'un accueille aujourd'hui, dans sa commune, l'AG des quarante ans de LNE, avec visite de son verger école : c'est Jacques Lamaud, qui n'a rien perdu de sa fougue, de sa pédagogie et de son dévouement. L'autre est devenu, de 2005 à 2010, président de notre fédération nationale, France Nature Environnement, forte de 3000 associations : c'est Sébastien Genest.

Dès 1974, Jacques me pressait de créer la première association de protection de la Nature en Corrèze. Ce fut Nature 19, dont la présidence sera reprise plus tard par une figure inimitable de l'écologie de terrain : Jean-Claude Chataur. Il était capable de grimper aux arbres aussi naturellement que les écureuils ; sans aucun complexe, il exerçait parfois son mandat de conseiller régional (1992-1998) en sabots, toute paille dehors. Il me conduisit sur les traces des loups dans les montagnes des Asturies en Espagne : trois jours inoubliables avec un maître d'usage de la nature sauvage !

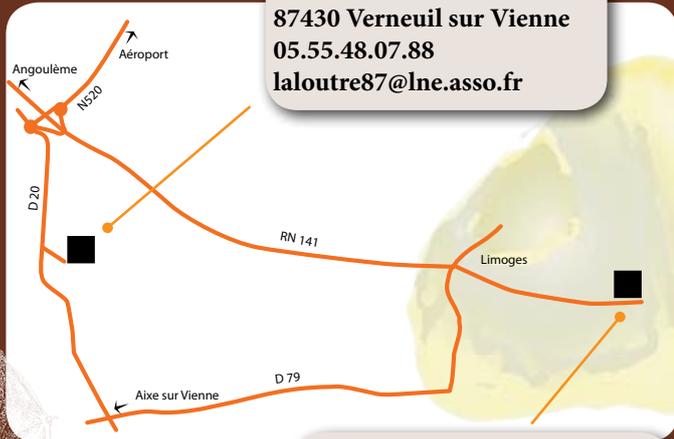
La maîtrise d'usage est probablement ce qui nous réunit, nous les environnementalistes de tous poils.

Par nos activités d'intérêt général, nous avons acquis un savoir d'usage et bientôt une véritable expertise que nous utilisons notamment lorsque nous représentons LNE dans de multiples organismes consultatifs officiels. Nombre de citoyens ont des compétences qui sont les fruits de leur expérience, outre leurs savoirs professionnels ; mais seuls ceux qui prennent le temps de se documenter, de débattre et de communiquer, particulièrement au sein de grosses fédérations comme la nôtre, peuvent les valoriser dans l'intérêt de tous. Faute de moyens d'expression efficaces, les autres ont souvent le sentiment d'être frustrés de ce quelque chose qui pourrait se nommer maîtrise d'usage. Peut-être est-ce une clé de compréhension du malaise qui se généralise au fur et à mesure que l'environnement naturel dépérit. Le doute sur l'intégrité intellectuelle de certains experts institutionnels invite à une promotion des expertises citoyennes, associatives ou même individuelles. Bien sûr, nous fondons nos points de vue, non seulement sur nos connaissances empiriques, mais aussi sur les avis des spécialistes que nous choisissons pour leur indépendance d'esprit et que, parfois, nous recrutons comme salariés de nos structures. Il nous arrive même d'en élire à la présidence de LNE, tel un climatologue connu, Michel Galliot, président en exercice, et tels nos deux précédents présidents : Jean-Michel Ménard, inspecteur DGCCRF, spécialiste des fraudes dans les circuits d'alimentation humaine et avant lui Jean-Claude Bollinger, professeur des universités, membre du Groupement de Recherches Eau, Sol et Environnement.

Savoir scientifique et savoir d'usage se complètent donc à condition que la vénalité de certains lobbies n'interfère pas dans cette symbiose. Si cette idée vous interpelle, et si vous n'êtes pas encore adhérent, individuellement ou via l'adhésion à l'une des associations fédérées dans LNE, ne doutez pas que votre expérience soit précieuse pour le monde que vous laisserez à vos descendants. Voulez-vous la valoriser avec LNE ou dans une association membre ? Bienvenue chez vos semblables !

Marcel Bayle

■ Centre nature «La Loutre»  
 Domaine des Vaseix  
 87430 Verneuil sur Vienne  
 05.55.48.07.88  
 laloutre87@lne.asso.fr



■ Maison de la nature  
 11, rue Jauvion  
 87000 Limoges  
 05.55.32.95.58  
 maison.nature.lne@wanadoo.fr

## Rejoignez-nous



*Limousin Nature Environnement est une association à but non lucratif, administrée par des bénévoles, qui regroupe des adhérents individuels et près de 50 Associations de protection de la nature et de l'environnement réparties sur les trois départements limousins.*

Tous se retrouvent autour d'une même préoccupation : l'Écologie, projet environnemental, social et économique.

Notre site internet : [www.lne-asso.fr](http://www.lne-asso.fr)

### Bulletin d'adhésion individuelle

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal et Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Sauf avis contraire de votre part, nous vous ferons parvenir les convocations (CA et AG), les comptes-rendus et informations par email.

Email : \_\_\_\_\_

Montant des cotisations en 2016 :

Cotisation annuelle : 20 €

Cotisation annuelle pour étudiant et personne sans emploi : 10 €

Ma cotisation s'élève à : \_\_\_\_\_

J'ajoute un don de : \_\_\_\_\_

Soit un total de : \_\_\_\_\_

Avantage fiscal : le versement de la cotisation et le versement d'un don donnent droit à une réduction de votre impôt sur le revenu de 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable (avec possibilité de reporter l'excédent de la réduction sur les 4 années suivantes).

Merci de me faire parvenir un reçu fiscal

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Protéger la Nature et l'Environnement, ça se juge par les actes. Notre engagement en Limousin depuis plus de quarante ans au service de l'intérêt général, la diversité de nos modes d'intervention et notre ancrage territorial font de notre mouvement, la principale organisation de ce secteur associatif.

En Limousin, comme ailleurs, les problématiques environnementales méritent une attention, une vigilance au quotidien. Cela nécessite des moyens financiers et humains importants.

**Rejoignez-nous, ou faites un don, la nature a besoin de vous.**



est  
 membre  
 de

